

EDITO

La RSE depuis 50 mois : quelles avancées ?



A l'occasion de cette 50^{ème} Newsletter, nous avons voulu en profiter pour faire le point sur ces 50 mois d'évolution de la RSE, un domaine qui **avance**, parfois trop doucement à notre goût mais qui avance sûrement...

Incontestablement, l'avancée majeure est le franc succès français, mais aussi mondial, dans la diffusion et la mise en œuvre de la norme **ISO 26 000**. Octobre 2010, date de publication de cette norme internationale sur la RSE, a déjà marqué les esprits. Quel tour de force d'avoir réussi à produire un véritable texte de compromis, à concilier des approches parfois bien différentes sur des sujets aussi importants que les Droits Humains ou les questions d'éthique professionnelle !.. Force est de constater que certains doutes initiaux ont été levés et que la publication de cette norme « hors norme » a grandement **amplifié la diffusion de la RSE**. Elle a ainsi contribué à un approfondissement et une concrétisation de la démarche RSE dans les organisations, quelle que soit leur taille.

Coté réglementaire, le contexte français a été marqué par la mise en œuvre progressive des lois Grenelle 2, en particulier les exigences de publication d'un bilan Gaz à Effet de Serre et un reporting RSE par les entreprises de +500 salariés. Cela a certes permis à certaines de mettre le pied à l'étrier, mais il faut reconnaître à nouveau que l'obligation par la loi n'est pas la meilleure manière d'inciter les entreprises à avancer... Le mise en place d'une « **plateforme RSE** » en juin 2013 pour promouvoir le dialogue et la concertation entre les différents acteurs de la société française sur la RSE, si cela conduit à des actions, semble une approche plus motivante.

L'**Investissement Socialement Responsable (ISR)** a aussi fortement progressé ! Il représente aujourd'hui plus de 100 milliards d'euros d'encours. Ces placements, qui intègrent la corrélation entre performance financière et maîtrise des impacts environnementaux, sociaux et économiques, récompense et donc favorise les entreprises « responsables ».

Les **politiques d'achats responsables** se sont généralisées, voire systématisées, mais surtout, elles se sont professionnalisées. D'une approche de seule « maîtrise de risques de réputation », on est souvent passé à une véritable intégration de préoccupations RSE dans la performance des achats, utilisant des outils et des indicateurs de plus en plus fins et adaptés.

Dernier constat car il faut conclure, le progrès de la RSE passe maintenant par **l'implication de plus en plus forte des branches professionnelles** (mentionnons la Fédération des SCOP du BTP, la Fédération des Entreprises de Propreté (FEP), les bailleurs sociaux, les centres d'appel, etc.) mais aussi des **acteurs publics** (Régions, CCI, etc.) **dans des actions collectives RSE**.

La RSE a donc progressé et semble vouloir continuer dans cette direction ! La meilleure motivation passe souvent par l'exemple et Alteractive continuera de mettre en avant des entreprises qui sont autant **d'exemples à suivre** en matière de démarche RSE performantes.

Nous avons donc décidé, à l'occasion de cette Newsletter spéciale, de vous faire part des témoignages de plusieurs entreprises, de plusieurs territoires, que nous jugeons comme particulièrement exemplaires dans leur approche et leurs actions de Responsabilité Sociétale.

Bonne lecture et
merci de votre
fidélité !

**DES
ENTREPRISES
EXEMPLAIRES ET
INSPIRANTES**

**SCLE SFE, Eurotab, Château
Larose Trintaudon, TARVEL,
Eurosit et EthiFinance**

Une question,
un commentaire, une réaction ?
N'hésitez pas, contactez-nous !

Alteractive

32 rue Boileau, 69 006 Lyon

Tél. : 04 81 91 96 31

Visitez notre site internet www.alteractive.org

Inscrivez-vous à la newsletter |

<mailto:newsletter@alteractive.org>

SCLE SFE

Le groupe SCLE SFE est un concepteur et intégrateur des systèmes dans le secteur de l'énergie et du transport

<http://www.scle.fr/>

Jean-François REVEL: Directeur Délégué



© <http://www.ladepeche.fr/>
(12/09/2014)

*** → Question 1 : Qu'est-ce que votre démarche RSE vous apporte dans la relation avec vos parties prenantes (actionnaires, clients, fournisseurs, salariés, pouvoirs publics, collectivités, etc.) ?**

La démarche RSE amène de la richesse à l'entreprise: elle aide à construire sa stratégie grâce à une bonne couverture des besoins de toutes les parties prenantes. Elle permet un meilleur ancrage de l'entreprise dans le tissu régional et contribue à sa notoriété. Le collaborateur ressent une vraie fierté pour son entreprise dès lors qu'elle adresse des sujets de société importants pour l'avenir et qu'elle assume ses valeurs.

Lors de leur séminaire annuel, les managers de l'entreprise ont travaillé à l'identification des parties prenantes essentielles de l'entreprise puis au recensement des attentes de ces parties prenantes. Les attentes ont été hiérarchisées et priorisées, puis renvoyées vers chaque processus opérationnel de l'entreprise. Les parties prenantes adressées sont les clients, l'actionnaire, les collaborateurs, les partenaires, la collectivité, les écoles et laboratoires, et les générations futures.

*** → Question 2 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans la mise en œuvre de votre démarche RSE (internes/externes, réticences des salariés, etc.) ?**

Présentée à brûle pourpoint, la démarche est souvent un peu trop conceptuelle. Le mieux est de rentrer directement dans la pratique et de privilégier les axes qui ont le plus de sens pour l'entreprise. Il faut que les collaborateurs en deviennent acteurs sur des aspects très concrets : les déchets, l'énergie, la diversité,...

Les collaborateurs de SCLE SFE sont encouragés à diminuer l'impact carbone de leur trajet domicile-travail. Plusieurs dispositifs incitatifs existent : subvention à hauteur de 90% des transports en commun et des locations de vélos pliants, parkings ombragés pour les adeptes du covoiturage et prise en charge de la location de batterie des véhicules électriques propriétés des salariés.

*** → Question 3 : Quelle(s) constatation(s) faites-vous en ce qui concerne le « mouvement RSE » et comment voyez-vous l'avenir de la RSE ?**

Certains grands donneurs d'ordre entretiennent encore des contradictions entre une volonté RSE affirmée et des pratiques d'achat parfois archaïques. Il faudra bien que les convictions soient rejointes par les pratiques ! La RSE constitue un socle de principes que les nouvelles générations se sont appropriées : seules les entreprises qui entretiendront une dynamique authentique autour de ces sujets sauront attirer et fidéliser les talents de demain !



La semaine du développement durable est devenue un incontournable de l'entreprise. Cette année, des sensibilisations à la Qualité de Vie au Travail ont été organisées et l'enquête de satisfaction des collaborateurs a été menée en conclusion. L'exploitant de transports en commun TISSEO est venu commenter l'évolution de son réseau et des tours de véhicules électriques ont été organisés. La semaine s'est achevée par un authentique buffet campagnard placé sous le signe des producteurs locaux (<100km).

eurotab®

EUROTAB

Le groupe EUROTAB, fondé en 1957, est un prestataire technologique entièrement consacré à la compression des poudres permettant la fabrication de tablettes.

<http://www.eurotab.eu/>

Jacques BERGER : DG Eurotab Operations

Christophe HURON : Responsable HSE

Muriel LAST : Directrice Marketing

Tout d'abord, nous ne pensons pas être une entreprise exemplaire en matière de RSE. Il faut beaucoup d'humilité quand on communique sur ce sujet, le chemin du développement durable est long.

*** Q1 :** Nous sommes convaincus que la RSE doit alimenter et être au service du projet d'entreprise et ne pas être un projet additionnel. La RSE donne du sens et nous amène à faire des choix sur les actions à mener.

La RSE, c'est une démarche à 360° avec une ouverture sur toutes les parties prenantes et cela doit nous aider à nous améliorer. Nous menons un dialogue régulier avec nos parties prenantes externes que sont la DREAL, la CARSAT, le Conseil Municipal, les pompiers, les associations de pêcheurs, les voisins de l'usine, etc. Cela nous a permis de mieux nous connaître et de crédibiliser notre démarche RSE fondée sur l'amélioration continue. Une des clés de réussite est d'avoir un discours clair et transparent avec eux sur la situation et les améliorations à apporter, ce qui crée de la confiance dans nos relations. Nous avons par exemple organisé des réunions, des journées portes ouvertes de l'usine afin que chacun puisse vérifier le respect des engagements.



Par ailleurs, notre démarche nous permet de répondre précisément aux exigences croissantes de nos clients concernant la RSE, qui s'exprime notamment via des questionnaires et même récemment par un audit de 2 jours sur le sujet du développement durable.

La démarche RSE permet également de développer la fierté d'appartenance à l'entreprise pour les salariés. C'est important aussi pour le recrutement des collaborateurs qui apprécient de travailler dans ce type d'entreprise, cela donne plus de sens.

*** Q2 :** Nous n'avons pas rencontré de difficultés très importantes jusqu'à aujourd'hui en interne, les collaborateurs étant impliqués dans l'amélioration des conditions de travail. Vis à vis des clients, on peut dire que la RSE devient de plus en plus un critère différenciant sur notre marché, c'est un "plus" sans être pour autant discriminant, le prix reste très important surtout dans le contexte économique actuel.

Dans la mise en œuvre, il est parfois difficile d'agir car nous n'avons pas la maîtrise de tous les acteurs. Par exemple, dans notre secteur, les achats responsables sont parfois difficiles à mettre en place car pour certaines matières les fournisseurs sont basés uniquement en Chine et il est souvent compliqué de vérifier les conditions de fabrication malgré la réalisation d'audit sur le terrain.

On risque de se tromper dans le choix de certains fournisseurs et nous n'avons parfois pas d'autre alternative. Nous devons encore progresser sur ce sujet.

Enfin, il n'est pas toujours évident d'arriver à communiquer simplement sur la RSE en interne et en externe. Il est toujours utile d'apporter des témoignages, d'être factuel et de faire apparaître des axes d'amélioration.

*** Q3 :** Il est évident que la RSE deviendra un critère de choix de plus en plus fort dans les relations commerciales à l'avenir. Par ailleurs, on constate que les rapports RSE des entreprises s'améliorent, ils sont de plus en plus qualitatifs et précis sur les actions engagées.

De plus, il ne faut pas perdre de temps à chercher ceux qui sont sincères ou pas, même s'il serait toutefois intéressant que les pouvoirs publics aident à cerner le vrai du faux.

Le principal est d'avancer, on sait que la RSE est un processus long qui prendra le temps de plusieurs générations. C'est la prise de conscience d'une autre manière de diriger les entreprises.

Il est important également que l'ISO 26000 ne rentre pas dans la loi, cela doit rester une démarche volontaire et non réglementaire. En effet, elle « englobe » toutes les normes, c'est un socle, une philosophie de la vie de l'entreprise.

CHÂTEAU LAROSE TRINTAUDON

*Le Château Larose Trintaudon
est un vignoble bordelais sur
l'appellation Haut-Médoc*

<http://www.chateau-larose-trintaudon.fr/>



*Brice Amouroux : Secrétaire
Général*

*** Q1 :** Dans l'ère de la RSE, les parties prenantes ne sont pas de simples fournisseurs, clients, collaborateurs,... mais de véritables partenaires. Nous recherchons plus une relation de partenariat avec nos parties prenantes pour mieux se comprendre, mieux collaborer et que l'échange soit bénéfique. La RSE permet ainsi un échange qualitatif avec nos parties prenantes partenaires.

La RSE est un véritable « plus » dans la relation avec nos clients. Ce « plus », c'est notamment de travailler avec des fournisseurs qui présentent une meilleure fiabilité au regard de standards sociaux, environnementaux et économiques. Par exemple, nous avons signé un contrat de distribution avec la filiale de Heineken, France Boissons, qui cherchait cette sécurité « globale » à travers des produits responsables.

En ce qui concerne les pouvoirs publics, les échanges sont plus complexes mais ils sont conscients des enjeux de la RSE. Nous les rencontrons régulièrement, nous les impliquons dans des projets et ils répondent favorablement. Par exemple, nous avons mis en œuvre un projet pour faire face à des difficultés de recrutement dans notre filière, en collaboration avec d'autres propriétés viticoles, en sensibilisant et formant des jeunes à la viticulture. Nos parties prenantes se sentent plutôt concernées par notre démarche RSE. Cet intérêt se traduit par un taux de 90% de réponses à une enquête que nous avons réalisée sur nos relations avec elles et sur leur vision de notre démarche RSE.

*** Q2 :** Dès 1999, Le Château Larose Trintaudon était parmi les premiers à se lancer dans une démarche RSE et, de ce fait, nous avons rencontré des obstacles. Peu de gens connaissaient la RSE, comprenaient l'intérêt. Ils associaient le Développement Durable à l'environnement et connaissent peu les aspects sociaux et sociétaux. Une autre difficulté est qu'une démarche RSE se fait petit à petit, dans le temps. Il est nécessaire d'impliquer un maximum de collaborateurs et exprimer clairement sa stratégie, avec des objectifs précis. Il faut donc s'adapter régulièrement et convaincre les collaborateurs d'aller dans cette voie.



*** Q3 :** Dans les années 2000, les enjeux portaient surtout sur les domaines comme la qualité, la sécurité alimentaire, etc. Puis, ont émergés les enjeux environnementaux. Aujourd'hui, nous avons passé un cap, ces enjeux sont presque devenus des pré-requis et les nouveaux défis concernent plutôt les questions sociales et sociétales, comme les conditions de production, etc. Aujourd'hui avec la crise, la RSE est confrontée à l'obstacle du prix. La RSE exige une politique de prix équilibrée, on ne peut pas se permettre de « casser les prix ».

Une solution est de poursuivre les actions RSE initiées en se donnant plus de temps, car malgré tout, la RSE intéresse de plus en plus !

De plus, il me paraît important de faire évaluer ce que l'on fait, pour valider des acquis et les valoriser. Cela permet en plus d'encourager nos parties prenantes à poursuivre la démarche avec nous. La logique RSE est celle de faire durer les entreprises puis de les transmettre, notamment en diminuant certains risques du court terme. Ainsi, de plus en plus d'entreprises se mobilisent.

TARVEL

TARVEL est une des plus grandes entreprises de paysage de France.
<http://www.tarvel.fr/>



Benoît Lambrey : Directeur

*** Q1 :** Je pense d'abord au fait que notre démarche RSE est aujourd'hui un véritable atout lorsque nous sommes amenés à recruter. En effet, cela permet d'attirer des talents qui sont à la fois compétents et porteurs de valeurs fondamentales pour TARVEL. Que ce soit pour des personnes de l'encadrement (je pense notamment à un recrutement récent) ou du terrain, les actions que nous menons sur les 3 piliers de la RSE augmentent notre capacité à séduire.

Ensuite, notre démarche RSE est incontestablement un moyen de conserver la confiance de clients mais aussi d'en convaincre d'autres. Dernier exemple en date, le Groupe Nestlé, via la structure Agrivair, vient de nous confier l'entretien des espaces verts autour des sources Vittel et Contrexéville sans aucun pesticide. Et, conscient de l'impact économique et social local, nous sommes en train de reprendre l'activité de l'ancien prestataire qui emploie 15 salariés.

Enfin, la RSE est pour TARVEL une excellente opportunité de rencontrer des acteurs qu'elle ne côtoie pas dans le cadre de son activité commerciale classique et de nouer des partenariats enrichissants. Sur la biodiversité par exemple, je pense en particulier au partenariat franco-russe avec l'Institut Vavilov, plus ancienne banque de semences mondiale, en partenariat avec le CRBA (Centre de Ressources de Botanique Appliquée) dont nous soutenons l'action de conservation de variétés végétales anciennes depuis 2 ans.

*** Q2 :** Assez classiquement, la principale difficulté est d'arriver à mobiliser l'ensemble du personnel TARVEL dans la démarche. Même en grandissant, il faut s'assurer que toute l'entreprise partage les mêmes valeurs. Il y a un risque que certains, et notamment les nouveaux arrivants, n'aient pas la même connaissance et donc la même implication dans la démarche RSE. L'engagement fort de la direction est un moyen de réduire ce risque mais on ne peut pas tout maîtriser : la meilleure solution est d'ancrer la RSE dans le quotidien, dans les actions sur le terrain, qui parlent à tout le monde.

Une autre difficulté réside dans la « dualité » que nous rencontrons parfois avec certains donneurs d'ordres. En effet, il arrive qu'il y ait un véritable écart entre ce que TARVEL voudrait mettre en place comme pratiques d'entretien et ce que ce qui nous est expressément demandé. C'est notamment vrai sur la question des pesticides ou des engrais chimiques. Et, au-delà de l'impact environnemental, cela occasionne du débat parmi les équipes sur le terrain.



*** Q3 :** Je remarque que l'expression RSE est encore peu reconnue parmi nos interlocuteurs, sauf les plus avertis. En revanche, nous constatons une réelle augmentation de la sensibilité des clients sur ces sujets, une meilleure écoute. Mais il faut que cela passe par des actions très concrètes et visibles. Si certains donneurs d'ordre, notamment publics, se cantonnent parfois à une approche purement économique dans leurs achats, sans prendre en compte la moindre valeur ajoutée environnementale ou sociale, nous rencontrons de plus en plus d'acheteurs privés qui déclinent la démarche de RSE de leur propre entreprise dans les relations fournisseurs. Cela passe alors par des éléments précis et qui doivent être étayés.

Pour ce qui concerne notre secteur d'activité, notre syndicat professionnel l'UNEP mène des actions importantes de sensibilisation et d'accompagnement RSE, permettant ainsi à certains de s'engager.

EUROSIT

Eurosit est un créateur et fabricant français de sièges de bureau Design et Ergonomie
<https://eurosit.fr>



Jean Pierre ALAUX : Directeur Général

*** Q1 :** La RSE nous apporte une démarche systématique basée sur des relations de confiance. Les différentes parties prenantes redéfinissent leurs relations avec l'entité qui sert de base à la recherche de solutions innovantes et gagnantes pour tout le monde.

A la suite de l'analyse de nos parties prenantes, nous avons identifié que le dialogue avec les familles des salariés n'était pas satisfaisant. Nous avons décidé d'organiser une journée portes ouvertes avec présence des familles qui ont été ravies de venir sur le lieu de travail du membre de leur famille.

*** Q2 :** Les difficultés les plus importantes ont été de démarrer les relations avec de nouvelles parties prenantes qui ne savaient pas toujours ce qu'était la RSE. Il a fallu aussi expliquer aux salariés ce qu'est la RSE et les enjeux que cela représente pour l'entreprise. Heureusement, nous avons la triple certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. Sinon, cela aurait été encore plus compliqué.

Suite aux difficultés pour établir le dialogue avec les associations locales, nous avons contacté l'association des paralysés de France afin de nouer un partenariat sur l'intégration du handicap sur des sièges dérivés des sièges de série et nous avons défini un protocole handicap avec plusieurs de nos clients.

*** Q3 :** La RSE, passé l'effet de mode pour les entreprises qui n'ont rien compris, a un grand avenir. Ma définition est assez simple : mobiliser toutes les ressources qui nous entourent pour grandir ensemble. Comment une entreprise pourra survivre si elle ne dispose pas d'un maximum de ressources (internes et externes).



Elle permet aussi, pour l'entreprise notée, de disposer d'éléments objectifs à valoriser dans ses relations avec ses clients, notamment ceux qui ont des démarches d'achats responsables.

* → **Perspectives d'avenir de la RSE** : dans votre activité quotidienne, quelle évolution constatez-vous en matière de RSE, quel niveau d'implication des entreprises, quels sujets ou secteurs sont plus en avance que d'autres ?

Aujourd'hui, il n'est plus question de se lancer ou pas dans une démarche RSE, la RSE est devenue pour chaque entreprise un domaine indispensable à maîtriser pour répondre aux enjeux des investisseurs et des clients.

Bien sûr nous constatons que certaines entreprises progressent plus vite que d'autres et qu'il y a encore beaucoup de Greenwashing. Mais par rapport à la situation d'il y a 10 ans, nous observons une véritable prise de conscience des enjeux RSE de la part des entreprises. La démarche RSE est aujourd'hui mieux intégrée à l'activité et non plus perçue comme un projet à part. Mais, si les entreprises ont compris leurs enjeux en matière de RSE, il reste de grandes différences dans la manière de faire vivre sa démarche RSE au quotidien.

Les investisseurs et les clients font avancer la RSE alors que le grand public se sent encore peu concerné. Le consommateur manifeste certes un intérêt croissant mais surtout sur certaines thématiques (comme la santé) et pas encore sur tous les aspects de la RSE.

L'enjeu aujourd'hui est dans la prise en main des enjeux RSE par les PME. Et il reste encore des dirigeants à convaincre. Par exemple, le fait d'utiliser la contrainte réglementaire en matière de RSE comme un levier de performance pour l'entreprise ne va pas de soi. Plus encore, l'objectif est de faire prendre conscience aux PME que la RSE est un outil de performance et a un intérêt, au-delà de la contrainte réglementaire.



POUR EN RIRE



AGENDA

Semaine de l'Investissement Socialement Responsable (29 Septembre au 5 Octobre)

<http://www.semaine-isr.fr/rse/>

7 Octobre : Conférence intitulée « Les fédérations professionnelles s'engagent pour la RSE » à Paris

<http://www.orse.org/conferences-90.html>

7 Octobre : Opération collective « Accès Rhône-Alpes RSE », Colloque de clôture le 7 octobre à Lyon

<http://www.afnor.org/profils/centre-d-interet/dd-rse-iso-26000/operation-collective-acces-rhone-alpes-rse-colloque-de-cloture-le-7-octobre-a-lyon>

6 et 7 Octobre : 12ème congrès national Développement Durable du réseau CCI : Entrez dans l'ère de l'économie circulaire, à Arles

<http://www.mediaterre.org/actu,20140721145648,2.html>